

Dans un contexte difficile pour les Start up, les PME et les ETI, le Comité Richelieu saisit les opportunités au service de l'innovation et de la croissance

Il y a un an, nous déplorions l'instabilité fiscale, les défaillances d'entreprises ou encore les difficultés pour celles-ci de se financer. Nous disions alors notre conviction concernant le rôle important que peuvent jouer les entreprises d'innovation et de croissance (EIC) dans le combat pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Si nous restons très vigilants et sommes convaincus que beaucoup de chemin reste à parcourir et qu'il nous faut agir pour cela, il nous faut aussi continuer à regarder la réalité en face. Or, l'innovation n'a jamais jusqu'à présent tenu la place qu'elle tient aujourd'hui dans les discours, les annonces et les réalisations du gouvernement et des pouvoirs publics.

Le discours sur « l'offre » du Président de la République en début d'année et l'espoir que peut susciter le pacte de responsabilité s'il intègre une dimension relative à l'innovation, sont des marqueurs importants qui démontrent que nous, chefs d'entreprises, sommes entendus et que la prise de conscience est réelle au plus haut niveau de l'Etat.

Cette impulsion n'est pas isolée. A cet égard, il nous faut appréhender la *Nouvelle Donne pour l'Innovation* annoncée par la ministre Fleur Pellerin comme une opportunité à saisir. Qu'il s'agisse de la création de la Médiation de l'Innovation, placée sous l'autorité de la Médiation interentreprises, ou des chartes innovation ouverte que devraient signer les grands comptes, les EIC ont un intérêt certain à la mise en place de ces dispositifs.

Par ailleurs, si les conclusions concernant Bpifrance et ses produits ne doivent pas être tirées précipitamment, on peut toutefois reconnaître que l'effort réalisé du côté de l'innovation (cf. le plan Nova) est ambitieux et prend en compte une revendication forte du Comité Richelieu qui déplorait que la délivrance de prêts à l'innovation ne considère pas les précommandes comme des quasi-fonds.

Enfin, je souhaite rappeler que notre action quotidienne, comme actuellement au sein des assises de la fiscalité, vise les objectifs constants du Comité Richelieu : l'accès au marché, les mesures permettant de raccourcir les délais d'incubation des projets, le rééquilibrage amont/aval du processus entrepreneurial rendant plus rapide et sûr le passage de l'innovation à l'industrialisation du produit ou encore la mise en place d'un critère participatif pour le calcul du CIR des grands comptes.

C'est au nom de ce combat, sans dogmatisme et en association libre, que nous devons continuer à saisir toutes les opportunités de promouvoir, accompagner et servir la cause des entreprises d'innovation et de croissance françaises.

Philippe Berna
Président